

Au troisième trimestre 2013, stabilisation de l'emploi concurrentiel et hausse du taux de chômage

L'activité recule légèrement en France au troisième trimestre 2013 après le rebond du deuxième trimestre. La demande intérieure finale marque le pas avec la décélération des dépenses de consommation des ménages et la baisse de l'investissement. De plus, les exportations chutent à nouveau tandis que les importations restent dynamiques.

Au niveau régional, le troisième trimestre a été marqué par une bonne fréquentation touristique. Le Languedoc-Roussillon renforce sa première place tant en offre d'hébergement qu'en fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. La production viticole est meilleure que l'an passé tandis que les autres vignobles français ont subi de fortes intempéries. Les signes de regain d'activité s'opèrent plutôt dans la sphère productive (viticulture, industrie, services aux entreprises) alors que les difficultés persistent dans le secteur de la construction. Au total, l'emploi concurrentiel se stabilise avec un recours accru à l'intérim, notamment dans l'industrie. Le taux de chômage, quant à lui, poursuit sa progression pour atteindre 14,9 % de la population active malgré une amélioration pour les plus jeunes.

Isabelle DIOUM, Nicolas MILLET, Stéphane DURAND, Roger RABIER Insee Languedoc-Roussillon

Le contexte international : Dynamisme confirmé

L'activité au 3ème trimestre 2013 est restée dynamique dans les économies avancées¹ notamment aux États-Unis (+ 0,9 %) et au Royaume-Uni (+ 0,8 %). L'activité a ralenti au Japon (+ 0,3 % après + 0,9 %) et dans la zone euro (+ 0,1 % après + 0,3 %).

Grâce à cette progression du PIB, la zone euro confirme sa sortie de récession. Le ralentissement par rapport au 2ème trimestre tient à une baisse des exportations touchant l'ensemble des pays de la zone. La consommation des ménages s'est également tassée, notamment en Allemagne.

En revanche, l'activité est globalement plus modérée que dans le passé dans les économies émergentes².

Dans les économies avancées, au vu de la poursuite de l'amélioration du climat des affaires, l'embellie devrait se poursuivre d'ici mi-2014. L'activité dans la zone euro continuerait de croître (+ 0,3 % chaque trimestre), grâce à une modération de la consolidation budgétaire, un redressement de l'investissement et à une baisse de l'épargne des ménages.

¹ Liste des économies avancées (source FMI) : Australie, Canada, Corée du sud, Danemark, États-Unis, zone Euro, Hong Kong, Islande, Israël, Japon, Norvège, Nouvelle Zélande, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, province chinoise de Taiwan et République tchèque, Saint-Marin.

² Economies émergentes : Le groupe des économies émergentes et en développement (153 pays) rassemble tous les pays qui ne sont pas des économies avancées.

Le contexte national : Une reprise poussive

L'activité a légèrement reculé en France au 3ème trimestre 2013 (- 0,1 % après + 0,6 %). Le recul a été net dans l'industrie manufacturière (- 1,0 % après + 2,0 %), du fait de la forte baisse de ses exportations (- 1,9 % après + 2,8 %). De plus, par contrecoup du 1er semestre où les températures, inférieures aux normales saisonnières, avaient soutenu les dépenses de chauffage des ménages, la production d'énergie a nettement reculé au 3ème trimestre (- 1,5 % après + 2,0 %).

Depuis deux mois, le climat des affaires s'est stabilisé, laissant à penser que le PIB français, après avoir rebondi fin 2013 (+ 0,4 %) notamment grâce au contrecoup favorable sur les exportations manufacturières, ralentirait au 1er semestre 2014 (+ 0,2 % par trimestre).

Grâce à la stabilisation de l'emploi marchand d'une part, et à l'augmentation du nombre d'emplois aidés dans le secteur non marchand d'autre part, l'emploi total progresserait encore d'ici mi-2014. Le chômage serait quasi-stable (11 %) d'ici mi-2014.

Début 2014, la consommation des ménages progresserait à peine, en raison du manque d'impulsion du pouvoir d'achat (+ 0,5 % sur un an). L'investissement des entreprises, après 2 années de baisse, redémarrerait, mais faiblement.

Synthèse régionale

Après un deuxième trimestre caractérisé par une hausse du chômage et une baisse de l'emploi concurrentiel, le bilan est plus nuancé au troisième trimestre, empreint de la saison touristique et des vendanges. L'emploi concurrentiel se stabilise en fin de trimestre, avec des évolutions contrastées selon les secteurs d'activité. Les signes de regain d'activité s'opèrent plutôt dans la sphère productive (viticulture, industrie, services aux entreprises) alors que les difficultés persistent dans la construction. Le taux de chômage progresse encore en dépit d'une légère baisse du nombre des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi (dans la catégorie A mais aussi B et C). Cette baisse profite essentiellement aux plus jeunes.

Cette année, la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs marchands dépasse celle de 2011 qui avait été une année « record ». Ce résultat est dû à l'hôtellerie de plein air grâce à son très bon niveau d'équipement des emplacements en habitations légères (bungalows, mobil-homes). La région renforce son leadership national tant en offre qu'en fréquentation. En revanche, le nombre de nuitées progresse très peu dans les hôtels et baisse dans les autres hébergements collectifs (résidences de tourisme, villages vacances...). Si l'attractivité touristique du Languedoc-Roussillon reste élevée, les effets sur l'emploi dans le secteur de l'hébergement-restauration sont plus contrastés : la masse salariale augmente moins que les saisons précédentes et l'emploi salarié en fin de trimestre est inférieur au niveau de fin septembre 2012. Par ailleurs, les défaillances d'entreprises augmentent dans ce secteur.

Dans la viticulture, le printemps particulièrement long et pluvieux a provoqué un retard de végétation qui a persisté jusqu'aux vendanges. Mais, alors que de violents orages ont endommagé les vignobles dans le Centre, en Bourgogne et dans le Bordelais, le Languedoc-Roussillon a bénéficié d'une météorologie favorable en septembre et octobre, permettant une maturation régulière des raisins et préservant le bon état sanitaire. En conséquence, la production régionale a augmenté de + 13 % par rapport à 2012 alors que la production nationale a été faible pour la deuxième année consécutive. Le Languedoc-Roussillon concentre désormais pratiquement le tiers de la production viticole nationale. Globalement, la faiblesse des disponibilités au niveau national permet aux cours de se maintenir à un bon niveau. A cinq mois de campagne (août à décembre 2013), le prix moyen des vins de la région, de toute appellation, est en hausse. Alliée à une bonne récolte, cette progression des cours est de bon augure pour la viticulture régionale.

Dans l'industrie, après un mois d'août ralenti, la production et les livraisons progressent en septembre afin de reconstituer les stocks mais également pour faire face à une demande plus vigoureuse sur des marchés plus animés. Tous les secteurs industriels profitent de la reprise de la demande, tant sur le marché intérieur qu'à l'international. Les stocks de produits finis ont également été reconstitués dans une majorité de secteurs et apparaissent désormais conformes aux besoins. Les performances en dents de scie observées au cours de l'année incitent cependant les entreprises à modérer l'optimisme pour les mois à venir.

L'emploi salarié dans l'industrie se stabilise, le recours accru à l'emploi intérimaire ayant compensé les pertes d'emploi en contrat à durée déterminée ou indéterminée.

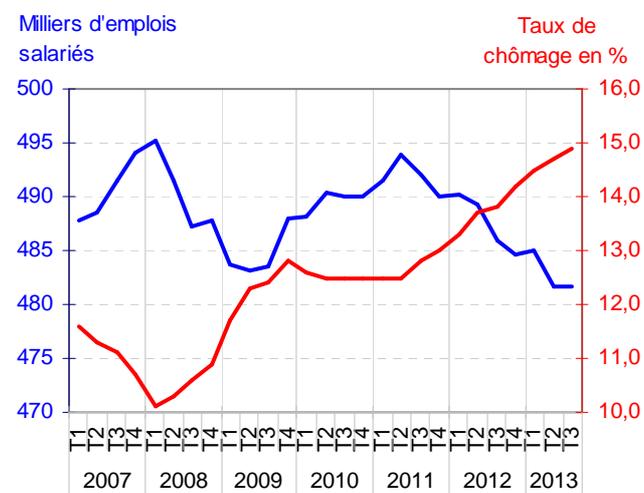
Après la forte baisse au trimestre précédent (- 1 150 emplois), l'emploi salarié dans le commerce progresse à nouveau de + 430 postes, y compris intérimaires. Près de 14 000 voitures particulières neuves ont été immatriculées en Languedoc-Roussillon, soit autant qu'au troisième trimestre 2012. Cette stabilisation à un niveau cependant bas, met fin à une baisse continue depuis 2010.

Après des mois de mai et juin considérés comme difficiles, l'activité des services marchands se redresse. Les anticipations prévoient une redynamisation de la demande, entraînant un regain d'activité. Le secteur des services marchands est créateur net d'emplois ce trimestre dans la quasi-totalité des sous secteurs, notamment dans les services aux entreprises. Seule exception, l'emploi dans l'hébergement-restauration baisse car les professionnels ont moins prolongé que dans le passé les contrats des saisonniers jusqu'à fin septembre.

Dans le bâtiment, l'activité s'est tassée. La reprise de l'activité après l'été s'est avérée plus faible que ce qui était attendu et plus limitée que l'année dernière à la même période. Si les mises en chantier ont progressé au deuxième trimestre de l'année, notamment pour les logements collectifs, le troisième trimestre ne confirme pas ce redressement. La forte baisse dans le collectif n'est pas compensée par la hausse dans l'individuel. Le nombre de logements autorisés, c'est-à-dire les chantiers à venir, chute lui aussi encore de façon prononcée. Le marché des logements neufs commercialisés par les promoteurs reste également à un niveau particulièrement bas.

Les entrepreneurs des travaux publics de la région jugent que l'activité s'est légèrement dégradée au cours du trimestre. Les perspectives pour le quatrième trimestre sont en légère progression et les grands chantiers désormais en phase de démarrage pourraient améliorer la situation, en particulier pour les entreprises situées à proximité des travaux.

Emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en Languedoc-Roussillon et taux de chômage régional



Source : Insee, estimations d'emploi et taux de chômage localisé

Note détaillée

Sommaire

Tourisme	4
<i>Une fréquentation touristique supérieure à la saison record 2011</i>	4
Viticulture	5
<i>Hausse de la production dans un contexte national stable</i>	5
Industrie	5
<i>Optimisme modéré dans l'industrie</i>	5
Commerce et services	6
<i>Stabilité de l'activité dans le commerce de gros, progression dans les services marchands</i>	6
<i>Les ventes de véhicules particuliers neufs se stabilisent</i>	6
Construction	6
<i>Activité atone dans la construction et prudence pour l'avenir</i>	6
<i>Le marché des logements neufs reste très peu animé</i>	7
<i>Mises en chantier : la légère amélioration du deuxième trimestre ne se confirme pas</i>	7
Démographie des entreprises	8
<i>Des créations d'entreprises individuelles de plus en plus nombreuses</i>	8
<i>Les défaillances d'entreprises au plus haut</i>	9
Emploi salarié	9
<i>Stabilisation de l'emploi salarié concurrentiel</i>	9
<i>Léger rebond de l'emploi intérimaire</i>	10
<i>L'emploi dans le commerce et les services marchands progresse</i>	10
<i>Forte baisse de l'emploi dans la construction</i>	10
<i>Dans l'industrie, le recours accru à l'intérim compense les pertes d'emplois</i>	11
Le marché du travail	11
<i>Le taux de chômage atteint 14,9 % de la population active</i>	11
<i>Le nombre de demandeurs d'emploi fléchit surtout chez les jeunes</i>	12
<i>Le chômage de longue durée continue d'augmenter</i>	12
<i>Progression des offres d'emploi</i>	13
Pour comprendre ces résultats	14

Tourisme

Une fréquentation touristique supérieure à la saison record 2011

De mai à septembre 2013, 6,3 millions de touristes ont séjourné dans les hôtels, campings et autres hébergements¹ collectifs de la région pour un total de 29,4 millions de nuitées. Après une saison 2012 en demi-teinte, la fréquentation touristique sur l'ensemble de ces trois types d'hébergements, est en hausse de +2,3 % pour la saison 2013. Au niveau national, la progression est plus modérée avec +1,9 % de nuitées. Le Languedoc-Roussillon maintient ainsi, grâce aux bons résultats de l'hôtellerie de plein-air, son 3^{ème} rang en termes de nuitées, derrière les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Île-de-France.

Nombre de nuitées au deuxième trimestre 2013

Données brutes	Nombre de nuitées (en milliers)	Évolution du nombre de nuitées saison 2013/saison 2012 (en %)		
		Ensemble	Touristes en provenance de France	Touristes en provenance de l'étranger
Hôtels*	4 628	+ 0,3	- 3,0	+ 12,7
Campings*	19 514	+ 4,3	+ 4,0	+ 5,1
Autres hébergements collectifs*	5 271	- 2,8	- 2,0	- 6,7

Sources : INSEE, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux.

* les données 2012 des enquêtes dans les hôtels et les campings ont été réétalonnées selon la méthodologie 2013

Dans les campings, les nuitées sont en hausse de +4,3 % de mai à septembre 2013 par rapport à 2012. Pour ce type d'hébergement, le Languedoc-Roussillon est la première région de destination avec 2,7 millions de campeurs au cours de la saison 2013. Les touristes sont plus nombreux à séjourner dans les campings de la région et y prolongent leurs séjours qui atteignent en moyenne 7,2 jours sur la saison 2013 contre 7 jours en 2012. La restructuration de l'offre vers davantage de campings équipés, dotés d'un hébergement léger (bungalows, chalets), participe à ces bons résultats. Ces derniers comptabilisent 10,3 % de nuitées supplémentaires sur la saison. A l'inverse, les emplacements nus poursuivent une tendance à la baisse de leur fréquentation avec -2,2 % de nuitées cette saison. Au total, la progression dans l'hôtellerie de plein air s'explique tant par l'afflux de touristes français que d'étrangers (respectivement +4 % et +5,1 %).

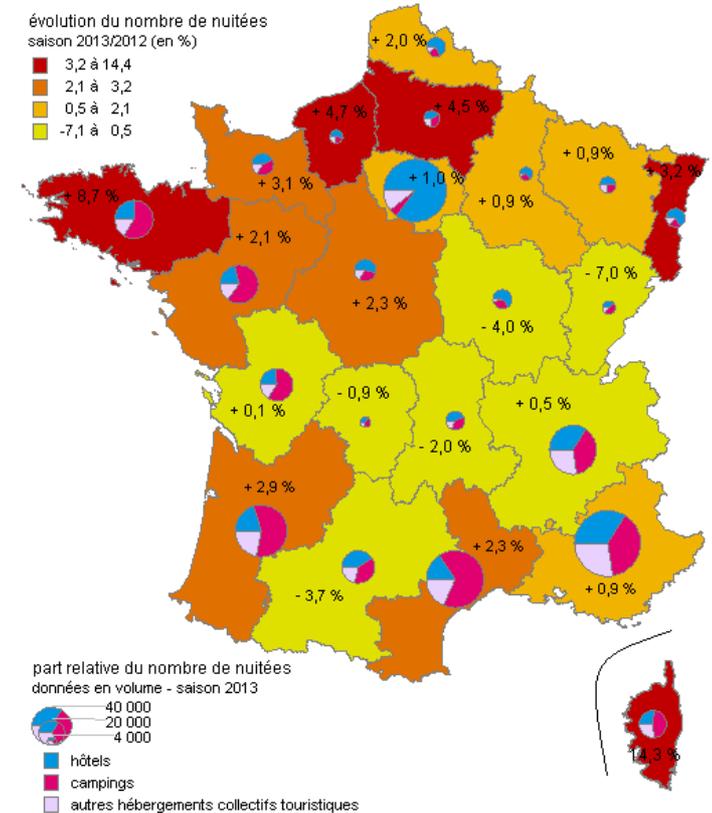
Au cours de la saison 2013, la fréquentation dans les hôtels du Languedoc-Roussillon reste stable (+0,3 %). La clientèle étrangère soutient la fréquentation hôtelière. En effet, la hausse des nuitées de touristes en provenance de l'étranger de +12,7 % soit +123 300 nuitées compense la baisse de fréquentation induite par la clientèle française de -3 % soit -110 700 nuitées.

En revanche, la fréquentation dans les autres hébergements collectifs recule de -2,8 % au cours de la saison 2013. Une baisse de fréquentation à laquelle participent conjointement les clientèles françaises et

¹ Les hébergements collectifs touristiques autres que les hôtels et campings comprennent les résidences de tourisme, les résidences hôtelières de chaîne, les villages vacances, les maisons familiales, les auberges de jeunesse, les centres sportifs et les centres internationaux de séjour.

étrangères avec respectivement -2,0 % et -6,7 % de nuitées. Si le nombre de nuitées enregistrées dans les autres hébergements collectifs est moindre, le nombre de touristes qui adoptent ces modes d'hébergements est en forte hausse par rapport à la saison 2012 (+12,3 % soit 106 000 touristes). C'est donc le raccourcissement de la durée moyenne des séjours (6,3 jours en 2012 contre 5,4 jours en 2013) qui est à l'origine de la baisse du nombre de nuitées.

Fréquentation touristique en nuitées par région



Champ : hôtels et campings et autres hébergements collectifs touristiques situés en France métropolitaine.

Sources : Insee, DGCIS, partenaires territoriaux, enquêtes EFH, EFHPA et AHCT.

La fréquentation touristique du mois de mai est en hausse dans les trois types d'hébergements : +4,4 % dans les hôtels, +21,4 % dans les campings et +3,5 % dans les autres hébergements. Ces résultats sont dus à la bonne fréquentation durant les week-ends prolongés mais aussi aux vacances scolaires de Printemps concentrées sur avril l'an passé et programmées en mai cette année.

Le fléchissement de la fréquentation dans les autres hébergements collectifs de la région, comme les faibles performances dans les hôtels au cours de la saison 2013, s'expliquent essentiellement par un mauvais mois de juillet (respectivement -8,7 % et -5,3 %). De même, la fin de saison reste en deçà des niveaux de 2012 : la fréquentation du mois de septembre est en recul de -3,5 % dans les hôtels et de -7,8 % dans les AHCT.

La saison estivale se réalise essentiellement au cours du mois d'août qui concentre 38 % des nuitées de la saison 2013 et contribue à hauteur de 66 % à la hausse régionale.

Les hébergements situés sur l'espace littoral et dans les zones de massifs sont les bénéficiaires de cet essor : sur la saison estivale, tous types d'hébergements confondus, les nuitées y sont respectivement en hausse de +3,2 % et +5,2 %. Si les gains de fréquentation réalisés au sein de l'espace littoral sont exclusivement dus aux

performances des campings, les autres hébergements collectifs participent aussi aux bons résultats enregistrés dans les zones de massifs. La fréquentation touristique est en recul dans l'espace rural (- 0,8 % de nuitées) et, de façon plus importante encore, dans l'espace urbain (- 1,5 % de nuitées) malgré les résultats en hausse du secteur hôtelier.

Viticulture

Hausse de la production dans un contexte national stable

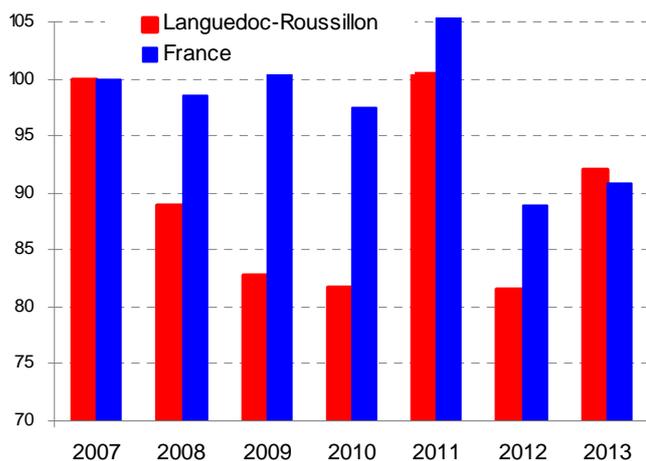
La production viticole du Languedoc-Roussillon a fortement progressé en 2013, portant sa part dans la production nationale à 32 %. Alors que la production nationale a été très faible (estimée à 42,3 millions d'hectolitres) pour la deuxième année consécutive en raison d'intempéries, la production régionale, estimée à 13,5 millions d'hectolitres a augmenté de 13 % par rapport à 2012. Elle affiche une progression de + 5,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cependant, cette hausse fait suite à une année 2012 basse et le volume 2013 peut être considéré à un niveau normal.

L'année 2013 s'est caractérisée par un printemps particulièrement long et pluvieux provoquant un retard de végétation qui a persisté jusqu'aux vendanges. Mais, alors que de violents orages ont endommagé des vignes sur de vastes étendues dans le Centre, en Bourgogne et dans le Bordelais, la région Languedoc-Roussillon a bénéficié d'une météorologie favorable en septembre et octobre permettant une maturation régulière des raisins et préservant le bon état sanitaire.

Sur l'année civile 2013, les cours des vins en vrac AOP et non AOP ont progressé de + 7 %, mais les quantités commercialisées ont diminué car la récolte de 2012 était de faible volume comparée à 2011, année exceptionnelle. La commercialisation de la récolte 2013 commencée en fin d'année s'effectuera majoritairement sur 2014.

Évolution de la production de vins

(Indice base 100 en 2007)



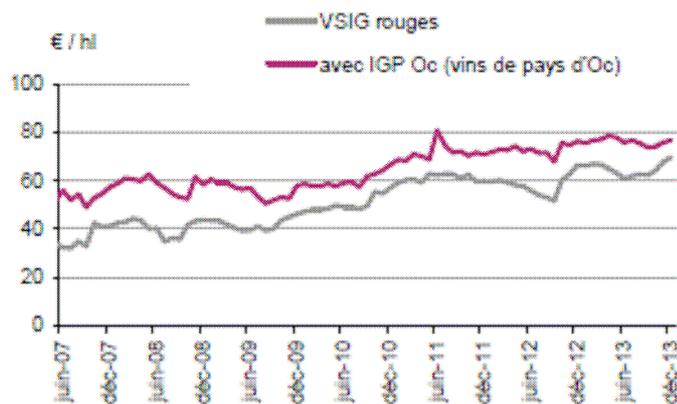
Source : Agreste

Concernant les exportations, sur les 11 premiers mois de l'année 2013, elles ont régressé en volume (- 1,7 %) mais progressé en valeur (+ 2,1 %). Cette meilleure valorisation des vins exportés est cohérente avec la hausse des cours observée en 2013 tandis que la baisse des volumes vendus à l'étranger est probablement en lien avec une récolte 2012 largement inférieure à celle de 2011.

Globalement, la faiblesse des disponibilités au niveau national permet aux cours de se maintenir à un bon niveau. Les cours s'analysent le plus souvent sur la campagne de commercialisation plutôt que sur l'année civile. La campagne débute en août et se termine en juillet. A cinq mois de campagne (août à décembre 2013), le cours moyen des vins d'appellation d'origine protégée (AOP) tous coteaux du Languedoc, en vrac, est en hausse de + 4,4 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

Sur la même période, celui des vins à indication d'origine protégée (IGP) (70 % de la production régionale) est en hausse de + 3,8 %. Le cours des vins sans indication géographique (VSIG) est en très forte hausse (+ 13 %).

Cours des vins IGP d'Oc rouges et des VSIG rouges en Languedoc-Roussillon (en euro/hectolitre)



Sources : Draaf FranceAgriMer.

Industrie

Optimisme modéré dans l'industrie

D'après les enquêtes de conjoncture de la Banque de France, la reprise modérée de la demande dans l'industrie étoffe des carnets d'ordres jugés correctement garnis, et impacte favorablement le taux d'utilisation des capacités de production. Après un mois d'août traditionnellement ralenti, la production et les livraisons progressent en septembre afin de reconstituer les stocks et pour faire face à une demande plus vigoureuse sur des marchés plus animés.

Le flux de commandes nouvelles s'inscrit, en effet, en hausse tant sur le marché intérieur qu'à l'international. Toutes les filières profitent de cette reprise de la demande, en particulier les équipements électriques et électroniques. Les carnets d'ordres affichent un niveau satisfaisant hormis dans les autres produits industriels² où ils manquent encore de consistance. Les stocks de produits finis ont été reconstitués dans une majorité de secteurs et apparaissent désormais conformes aux besoins.

Les bonnes conditions météorologiques et le renforcement de la demande étrangère ont soutenu l'activité des industries agro-alimentaires. C'est ainsi que, d'après les statistiques douanières, les exportations des produits des industries agro-alimentaires ont progressé de + 0,5 % par rapport au troisième trimestre 2012.

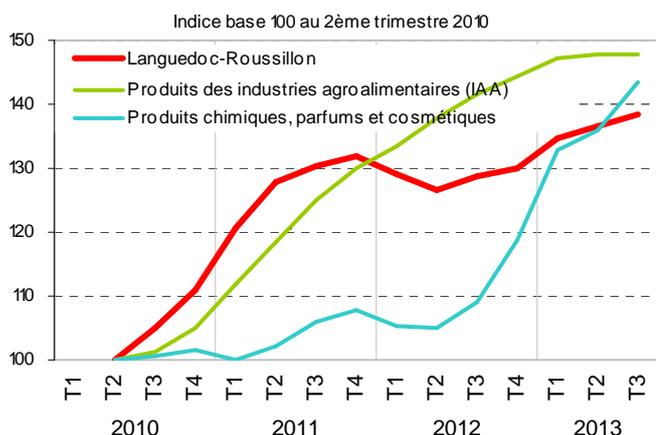
L'industrie chimique, stimulée par une demande vigoureuse, connaît une bonne reprise en septembre car,

² Textiles, habillement, cuir et chaussure – Industrie chimique – Produits en caoutchouc, plastique et autres produits non métalliques – Métallurgie et produits métalliques – Bois, papier et imprimerie

les stocks se regarnissent pour honorer des carnets d'ordres prometteurs après un mois d'août anormalement ralenti. L'outil de production est bien utilisé et les exportations de produits chimiques, parfums et cosmétiques, qui représentent 20 % des exportations de la région, ont progressé de +28,5 % par rapport au troisième trimestre 2012.

La grande majorité des entreprises interrogées anticipe une nouvelle augmentation de l'activité au cours des prochains mois mais les performances en dents de scie observées les mois précédents incitent à modérer cet optimisme.

Évolution des exportations en Languedoc-Roussillon



Source : Douanes - Traitement : Insee

Note : Données mensuelles brutes. Chaque point représente les exportations cumulées des 12 derniers mois.

Avertissement : Export : c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné : il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.

Commerce et services

Stabilité de l'activité dans le commerce de gros, progression dans les services marchands

Pour le deuxième trimestre consécutif, le commerce de gros affiche une quasi-stabilité d'ensemble. La bonne tenue du négoce de produits alimentaires compense les moindres performances des produits industriels. Les carnets de commande, en revanche, sont faibles dans les deux compartiments, mais ne découragent pas les entreprises dans leurs anticipations du prochain trimestre. Les stocks sont toutefois maintenus au plus bas pour l'instant. Les prix d'achat et de vente s'orientent encore globalement en faveur de l'amélioration des marges uniquement dans le négoce des produits alimentaires.

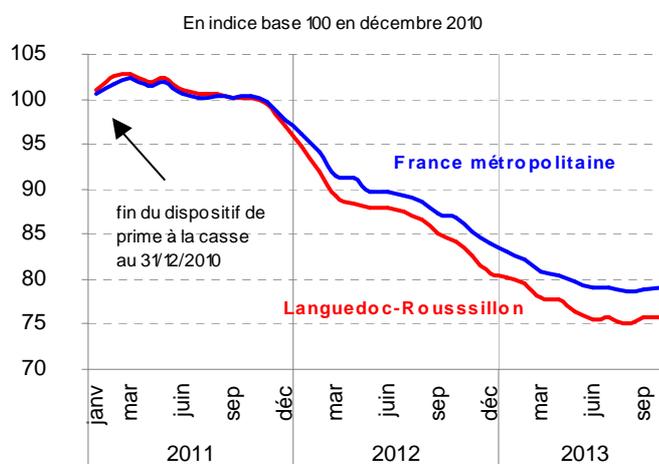
Après des mois de mai et juin jugés difficiles, l'activité des services marchands se redresse ce trimestre. Les anticipations prévoient une redynamisation de la demande, entraînant un regain d'activité.

Les immatriculations de véhicules particuliers neufs se stabilisent

Au troisième trimestre 2013, près de 14 000 voitures particulières neuves ont été immatriculées en Languedoc-Roussillon, soit autant qu'au troisième trimestre 2012. Cette stabilisation à un niveau bas, n'a pas été observée au niveau national (-0,8 %). Elle pourrait correspondre à un achat anticipé d'automobiles en amont du durcissement du malus écologique. Elle ne reflète pas

des évolutions contrastées selon les départements de la région. En effet, les immatriculations de véhicules particuliers ont progressé de +4,4 % dans l'Hérault par rapport au 3^{ème} trimestre 2012 et de +2,2 % dans le Gard. En revanche, elles ont fortement chuté dans les Pyrénées-Orientales (-9,1 %).

Évolution des Immatriculations de voitures particulières neuves



Source : SOeS, Fichier central des automobiles.

Note : Données mensuelles brutes. Chaque point représente les immatriculations de voitures particulières neuves des 12 derniers mois.

Construction

Activité atone dans la construction et prudence pour l'avenir

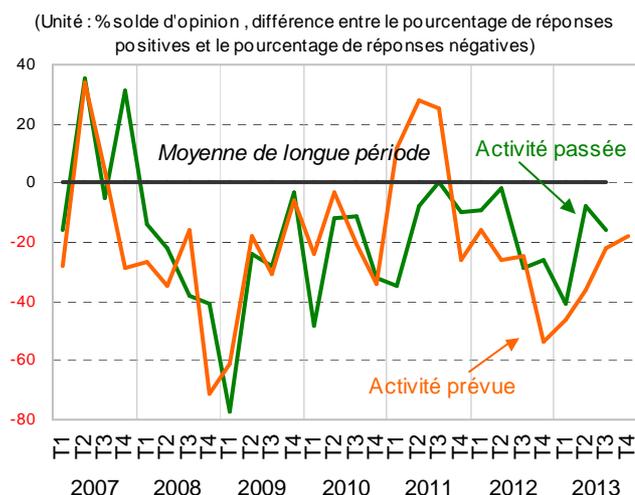
Les entrepreneurs du bâtiment interrogés par la Banque de France font état d'un tassement de l'activité au cours du troisième trimestre 2013. Notamment, la reprise de l'activité après l'été s'est avérée plus faible que ce qui était attendu et plus limitée que l'année dernière à la même période.

Dans le gros œuvre, même si les situations sont différentes selon les entreprises, les volumes d'affaires sont généralement faibles et les carnets de commande insuffisants. Dans ce contexte, la visibilité est limitée pour les mois à venir, d'autant que l'état des trésoreries demeure tendu. Cette tension est aggravée par la forte concurrence sur les prix associée au renchérissement du coût des constructions du fait des nouvelles normes, en particulier environnementales. Les défaillances d'entreprises augmentent, et si les entrepreneurs pensent que l'activité devrait se maintenir d'ici la fin de l'année 2013, ils restent inquiets pour 2014 malgré la montée en charge du dispositif Duflo ou les programmes annoncés de logements sociaux dans la région.

Dans le second œuvre, les entrepreneurs indiquent une situation relativement semblable à celle du gros œuvre. Les projets traités sont en général modestes et peu rémunérateurs et ce sont les opérations de maintenance et de dépannage qui permettent de maintenir le niveau d'activité. Comme dans le gros œuvre, les chefs d'entreprises tablent sur une fin d'année stable mais sont prudents pour 2014.

Les entrepreneurs des travaux publics de la région, interrogés au troisième trimestre 2013 par la Fédération régionale des travaux publics du Languedoc-Roussillon, jugent l'activité légèrement dégradée au cours du trimestre. Si les perspectives pour le quatrième trimestre sont en progression, les carnets de commande tant publics que privés ne sont pas très dynamiques et l'utilisation des capacités de production reste à un niveau bas. Les grands chantiers désormais en phase de démarrage pourraient améliorer la situation dans ce secteur, notamment pour les entreprises situées à proximité des travaux.

Solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'activité dans les travaux publics en Languedoc-Roussillon

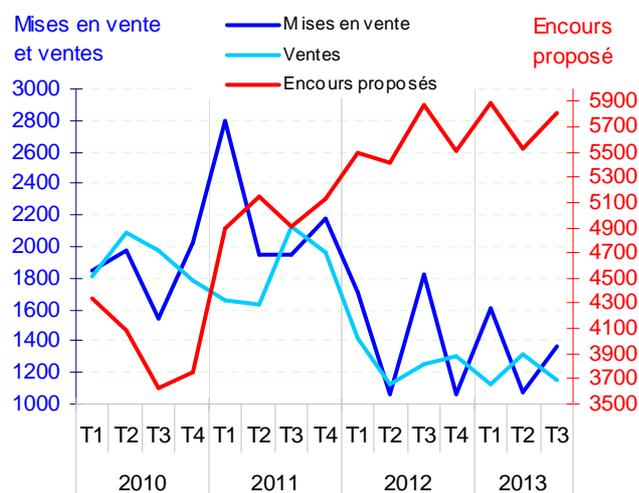


Source : enquête régionale de conjoncture - Fédération Régionale des Travaux Publics du Languedoc- Roussillon

Le marché des logements neufs reste très peu animé

Au troisième trimestre 2013, le marché des logements neufs commercialisés par les promoteurs reste à un niveau particulièrement bas : les très faibles niveaux de réservations à la vente depuis plus d'un an ne permettent pas de redynamiser le marché. Au cours des neuf premiers mois de 2013 par rapport à la même période de 2012, les mises en vente ont chuté de - 12 % et les ventes de - 5 %. Malgré un nombre de mises en vente très faible au cours du trimestre, les professionnels disposent d'un important stock de 5 800 logements à vendre à la fin du trimestre, soit plus que l'ensemble des logements mis à la vente lors des douze derniers mois. L'importance de cet encours de logements est à relier avec des délais d'écoulement longs (près de 14 mois). Ces difficultés sont notamment le fruit d'un contexte économique peu favorable à l'investissement des ménages.

Commercialisation des logements neufs en Languedoc-Roussillon



Source : MEDDTL/CGDD/SOeS (ECLN) / Dreal Languedoc-Roussillon

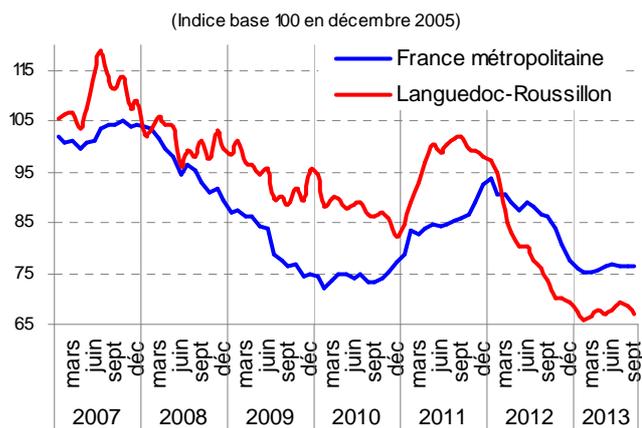
Dans le collectif, 1 138 logements neufs ont été mis en vente au cours du trimestre, soit une baisse d'un tiers par rapport au troisième trimestre 2012, comme au niveau national. Les réservations baissent de - 11,6 %, avec un peu moins de 1 000 logements vendus, soit une baisse plus forte qu'au niveau national (- 7,5 %). Malgré les difficultés de vente et l'importance du stock de logements, les prix évoluent peu (- 0,5 % depuis le troisième trimestre 2012).

Dans l'individuel, qui ne représente que 15 % du stock de logements en vente dans la région, le troisième trimestre a été marqué par une augmentation des mises en vente et des réservations. Cependant, cette progression est à relativiser en référence à un troisième trimestre 2012 particulièrement faible dans la région.

Mises en chantier : la légère amélioration du deuxième trimestre ne se confirme pas

Si les mises en chantier ont progressé au deuxième trimestre de l'année, notamment pour les logements collectifs, le troisième trimestre 2013 ne confirme pas ce redressement. En effet, les ouvertures de chantiers de logements baissent de - 3 % par rapport au troisième trimestre 2012. La chute est particulièrement importante dans le collectif (- 22,5 %). Dans l'individuel, on observe une hausse de + 5,6 % due à l'augmentation du nombre d'ouvertures de chantier de logements individuels purs, c'est-à-dire ne concernant qu'une seule maison. Au niveau national, les ouvertures de chantiers de logements baissent aussi, de - 1,9 %.

Évolution du nombre de logements commencés (mises en chantier)

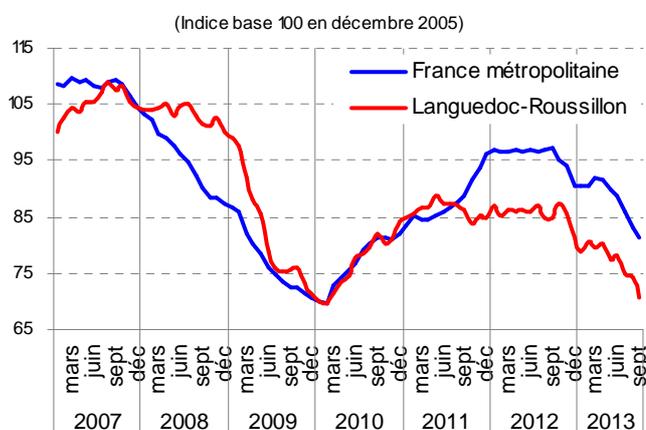


Note : Données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente le nombre de logements des 12 derniers mois.

Source : SoeS, Sit@del

Le nombre de logements autorisés, c'est-à-dire le nombre de projets de chantiers à venir, baisse encore ce trimestre, de façon prononcée : - 33,9 % par rapport au troisième trimestre 2012. Cette diminution concerne tous les types de logements, mais en particulier les logements collectifs qui chutent de - 36,4 %. Cette tendance se retrouve au niveau national où les autorisations diminuent de - 29,1 %.

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction (permis de construire)



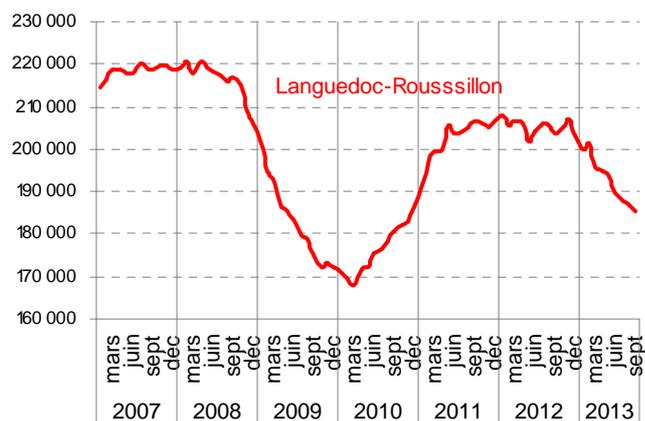
Note : Données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente le nombre de logements des 12 derniers mois.

Source : SoeS, Sit@del

Avertissement : Suite à un phénomène de rattrapage statistique de l'instruction des permis de construire par les services de l'État, concentré dans un nombre réduit de régions, le profil du glissement du cumul annuel peut être légèrement biaisé pour la France Métropolitaine.

Côté producteur de matériaux, la faiblesse de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics depuis un an se traduit à nouveau par une baisse de la consommation de béton prêt à l'emploi (- 9 % en glissement annuel) sans toutefois atteindre le plancher de mars 2010.

Évolution de la Consommation de Béton Prêt à l'Emploi (en m3)



Note : Données mensuelles brutes. Chaque point représente la consommation de béton prêt à l'emploi en m3 des 12 derniers mois.

Source : Syndicat National du Béton prêt à l'emploi (SNBPE)

Démographie des entreprises

Des créations d'entreprises individuelles de plus en plus nombreuses

Au troisième trimestre 2013, le nombre de créations d'entreprises en Languedoc-Roussillon progresse de + 2,2 % par rapport à la même période un an auparavant. Cependant sur les neuf premiers mois de l'année, les créations d'entreprises ont baissé de - 3,0 %.

Au niveau national, les créations d'entreprises reculent de - 1,8 % par rapport au troisième trimestre 2012.

Créations trimestrielles d'entreprises en Languedoc-Roussillon

Données brutes	Nombre de créations	Glissement (%) annuel du cumul *	
		3ème trim. 2013	sur 3 mois (T/T-4)
Forme sociétaire	1 572	- 3,7	- 2,6
Entreprises individuelles	5 112	+ 4,2	- 2,2
Dont hors auto entrepreneur	1 284	+ 20,8	+ 1,9
Dont auto entrepreneur	3 828	- 0,4	- 3,6
Ensemble	6 684	+ 2,2	- 2,3

*Créations d'entreprises durant les 3 ou 12 derniers mois comparées aux mêmes mois un an auparavant

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements - Champ : Activités marchandes hors agriculture

La progression du nombre de créations d'entreprises dans la région s'explique par la forte hausse des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises (+ 20,8 % par rapport au troisième trimestre 2012). En revanche les créations sous le régime de l'auto-entrepreneur sont encore en légère baisse (- 0,4 %), et le nombre de créations sous forme de société fléchit (- 3,7 %).

Les secteurs qui contribuent le plus à la hausse du nombre de créations sont les services, plus particulièrement « l'enseignement, santé, action sociale » (+ 16,0 % par rapport au troisième trimestre 2012), et le « commerce » (+ 3,7 %). En revanche, le nombre de créations baisse fortement dans les secteurs des « activités immobilières » (- 9,7 %), et de la construction (- 6,9 %).

Les défaillances d'entreprises au plus haut

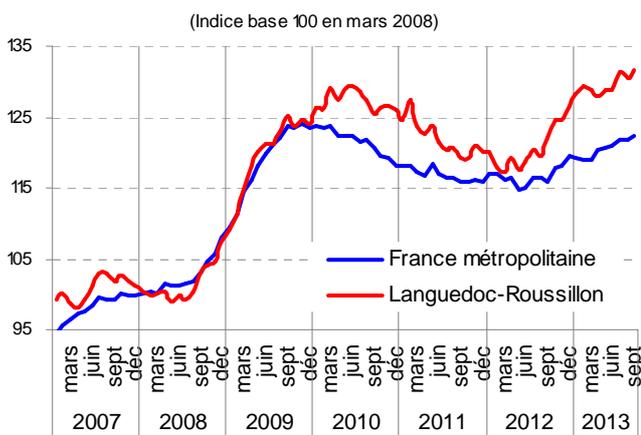
Le troisième trimestre s'achève par une hausse de + 11,3 % du nombre de défaillances d'entreprises par rapport à la même période en 2012. 760 entreprises ont ainsi fait l'objet d'une ouverture de procédures judiciaires.

Sur une période d'un an, les défaillances d'entreprises sont en forte hausse dans la région, soit + 7,8 % contre + 5,7 % en France métropolitaine. Sur un an, les tribunaux ont enregistré plus de 3 500 procédures de défaillances d'entreprises, soit un chiffre supérieur à celui atteint au plus fort de la crise en 2009.

Deux secteurs regroupent la moitié des défaillances d'entreprises : la construction et le commerce. La construction avec 27 % des défaillances de la région enregistre près de 200 procédures judiciaires au troisième trimestre 2013, soit une hausse de + 4,7 % par rapport au troisième trimestre 2012. Ceci corrobore l'opinion des chefs d'entreprises telle qu'elle est perçue à travers les enquêtes de la Banque de France. Quant au secteur du commerce qui concentre 23 % des défaillances de la région, il affiche une hausse des défaillances d'entreprises de + 13,2 % ce trimestre par rapport à la même période un an plus tôt.

Autre secteur, fortement concerné par les défaillances d'entreprises, « l'hébergement et restauration » comptabilise près de 110 défaillances, soit + 13,2 % par rapport au troisième trimestre 2012.

Évolution des défaillances d'entreprises



Note : Données mensuelles brutes, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

Sources : Fiben, Banque de France

Emploi salarié

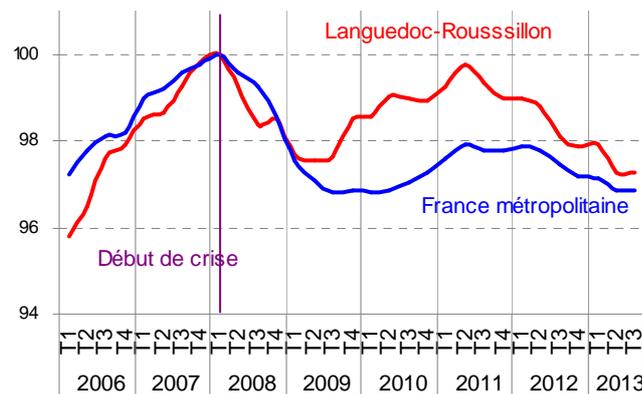
Stabilisation de l'emploi salarié concurrentiel

En Languedoc-Roussillon, l'emploi salarié dans les secteurs marchands hors agriculture, administration publique, santé, action sociale et particuliers employeurs se stabilise au troisième trimestre 2013, après une perte de 3 300 postes au trimestre précédent. Les évolutions dans les départements sont contrastées. Alors que l'emploi salarié progresse de près de 350 postes dans l'Hérault et les Pyrénées Orientales, les effectifs sont en baisse dans l'Aude (- 330 postes) et le Gard (- 270 postes). L'emploi salarié recule faiblement en Lozère.

Au niveau national, la baisse de l'emploi dans les secteurs marchands s'est nettement ralentie : au deuxième trimestre 2013 la baisse est de - 15 600 postes, après - 37 700 le trimestre précédent. Hors intérim, le recul de l'emploi marchand est également plus modéré ce trimestre qu'au trimestre précédent (- 20 600 postes contre - 34 400 au deuxième trimestre). Sur un an, les secteurs principalement marchands ont perdu 132 500 postes (soit - 0,8 %).

Évolution de l'emploi salarié marchand

unité : données cvs indice base 100 au 1er trimestre 2008



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution de l'emploi salarié marchand (en %)

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine	
	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Industrie	- 0,3	- 1,6	- 0,5	- 1,7
Construction	- 1,0	- 4,1	- 0,5	- 1,9
Commerce	+ 0,3	- 0,6	- 0,3	- 1,3
Services marchands hors intérim	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2
Intérim	+ 1,2	- 7,0	+ 1	+ 0,6
Ensemble	0,0	- 0,9	- 0,1	- 0,7

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières
Champ : emploi en fin de trimestre hors agriculture, emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociales) et activité des ménages en tant qu'employeur.

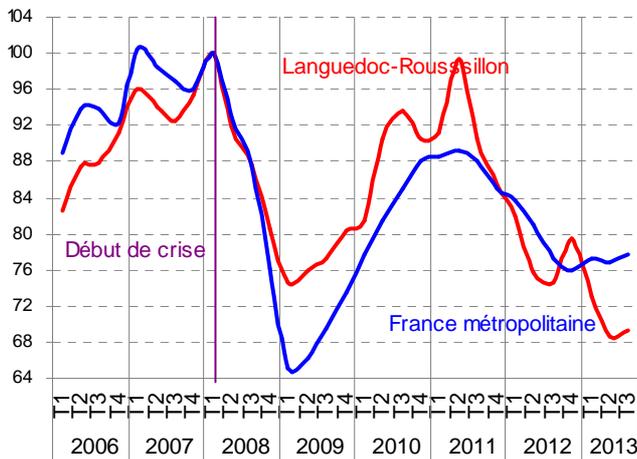
Source : Insee, estimation d'emploi

Léger rebond de l'emploi intérimaire

Fin septembre 2013, le Languedoc-Roussillon compte 12 850 intérimaires, soit une légère progression de + 150 postes par rapport au trimestre précédent (+ 1,2 %). Cette hausse fait suite à deux trimestres consécutifs de baisse (- 1 200 et - 830 intérimaires). Ce mouvement de légère hausse de l'intérim au troisième trimestre 2013 est identique à celui constaté au niveau national où les effectifs intérimaires augmentent ce trimestre (+ 5 000 postes, soit + 1,0 %).

Évolution de l'emploi intérimaire

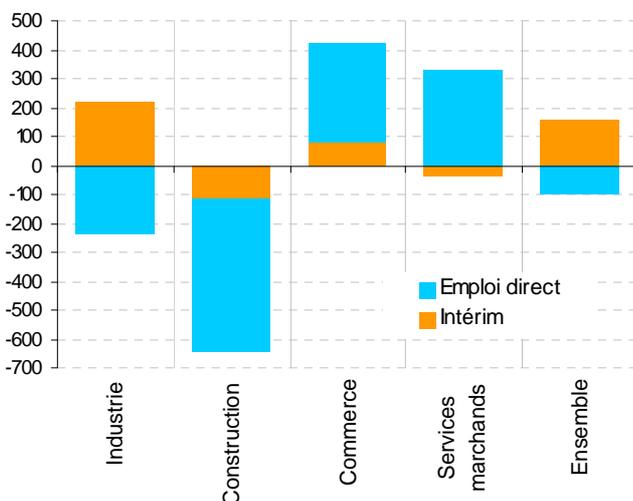
unité : données cvs indice base 100 au 1er trimestre 2008



Source : Insee, Estimations d'emploi

Variation trimestrielle de l'emploi salarié par grand secteur d'activité en Languedoc-Roussillon

Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Source : Insee, Estimations d'emploi - Direccte Languedoc-Roussillon

L'emploi dans le commerce et les services marchands progresse

Au troisième trimestre 2013, l'emploi hors intérim dans le commerce progresse de 350 postes (soit + 0,3 %), après la forte baisse du trimestre précédent (- 1 100 postes). Avec la main d'œuvre intérimaire, l'emploi augmente de + 430 postes.

Cependant depuis un an, près de 750 emplois y compris intérimaires ont été perdus dans ce secteur.

Le secteur des services marchands hors intérim est également créateur net d'emploi ce trimestre avec + 320 postes salariés (+ 0,1 %).

Cette hausse de l'emploi résulte d'une progression dans la quasi-totalité des sous-secteurs, notamment dans les activités de services orientées vers le soutien aux entreprises (+ 300 postes, soit + 0,4 % hors intérim), le secteur de l'information et communication (+ 270 postes, soit + 2,0 %), les activités financières et d'assurance (+ 170 postes, soit + 0,8 %) ainsi que dans les secteurs des autres services aux ménages (+ 120 postes, soit + 0,4 %).

En revanche, l'emploi salarié recule fortement dans le secteur « hébergement-restauration » (- 600 postes, soit - 1,4 % hors intérim). L'emploi salarié mesuré fin septembre ne reflète pas l'ampleur de l'activité du secteur durant le pic estival et les emplois saisonniers qui lui sont associés. Ainsi, malgré une saison touristique satisfaisante sur le plan de la fréquentation, les professionnels ont sans doute moins prolongé que dans le passé les contrats des saisonniers jusqu'à fin septembre. La masse salariale du secteur « hébergement-restauration » calculée par l'Urssaf, et qui correspond à la somme des rémunérations versées sur un trimestre, progresse de + 1,3 % par rapport au troisième trimestre 2012. Mais le rythme de progression de cette masse salariale diminue depuis mi-2010.

Glissement annuel de la masse salariale du secteur hébergement-restauration en Languedoc-Roussillon

unité : glissement annuel en %



Source : Urssaf - Acoiss

Forte baisse de l'emploi dans la construction

Les destructions d'emploi salarié hors intérim se poursuivent dans la construction (- 550 postes après - 680 au trimestre précédent). Depuis un an dans la région, près de 2 200 emplois ont disparu. Premier pourvoyeur de main d'œuvre intérimaire dans la région, le secteur de la construction a de moins en moins recours aux agences d'intérim. Depuis un an, le taux de recours à l'intérim³ diminue de - 0,6 point pour s'établir à 7,9 %. Au troisième trimestre 2013, l'emploi intérimaire dans la construction recule de - 110 postes, soit - 2,4 %. Au final, en intégrant la main d'œuvre intérimaire, l'emploi salarié dans le secteur de la construction perd près de 650 postes au troisième trimestre 2013 (- 1,1 %).

3 Le taux de recours est le rapport du nombre d'intérimaires/emploi salarié total.

Dans l'industrie, le recours accru à l'intérim compense les pertes d'emplois

L'emploi salarié hors intérim dans l'industrie baisse de - 0,3 % (- 230 postes) au troisième trimestre, après - 500 postes au trimestre précédent.

Les pertes d'emplois trimestrielles sont importantes dans les « activités des industries agro-alimentaires » hors intérim (- 125 postes, soit - 0,8 %) notamment marquées par la liquidation de deux grandes sociétés agroalimentaires dont les reprises partielles pendant l'été n'ont pas permis de sauvegarder la totalité de l'emploi.

L'emploi salarié recule également dans « les industries extractives, énergie » (- 70 postes hors intérim), dans les activités de « fabrication de matériels de transport » (- 50 postes), et dans une moindre mesure dans le secteur « fabrication d'autres produits industriels » dans lesquels se retrouvent notamment les industries chimique et pharmaceutique. Seul le sous-secteur « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines » gagne quelques emplois ce trimestre.

Deuxième secteur utilisateur de main d'œuvre intérimaire, le taux de recours à l'intérim dans l'industrie augmente ce trimestre de + 0,3 point pour s'établir à 5,4 %. Ainsi, en ajoutant les intérimaires, l'emploi salarié dans l'industrie se stabilise ce trimestre. Cependant sur un an, l'industrie y compris l'intérim a perdu 1 250 postes (soit - 1,7 %).

Le marché du travail

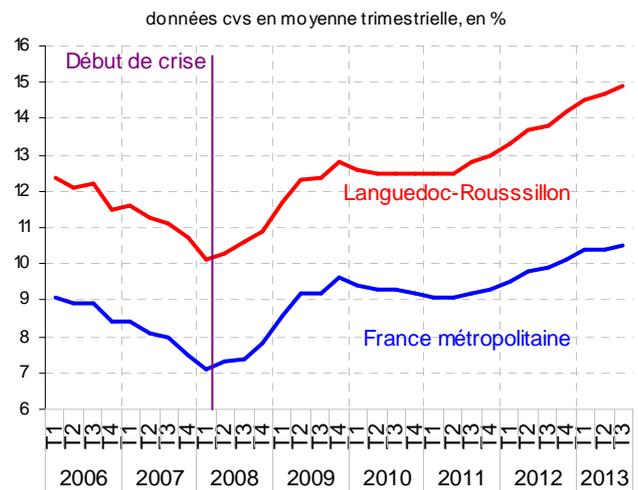
Le taux de chômage atteint 14,9 % de la population active

En Languedoc-Roussillon, en moyenne sur le troisième trimestre 2013, le taux de chômage atteint 14,9 % de la population active, après une nouvelle hausse trimestrielle de + 0,2 point. Le taux de chômage régional a augmenté de + 1,1 point en un an. Il s'agit de la plus forte dégradation annuelle de l'ensemble des régions de France métropolitaine. Dans un contexte de faiblesse de l'activité, notamment productive, avec comme conséquence un volume d'emploi insuffisant, le dynamisme de la population active en Languedoc-Roussillon accroît le taux de chômage. La forte croissance démographique de la région, liée en grande partie à une mobilité pour raison professionnelle, contribue, en effet, à augmenter le nombre de personnes qui se portent sur le marché du travail.

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT, s'élève à 10,5 % de la population active. Il augmente de + 0,1 point par rapport au deuxième trimestre 2013, et de + 0,6 point sur un an.

Sur un an comme sur un trimestre, le taux de chômage a donc progressé deux fois plus en Languedoc-Roussillon qu'au niveau national. L'écart atteint désormais + 4,4 points alors qu'il ne s'élevait qu'à 3 points au début de la crise (fin du premier trimestre 2008).

Taux de chômage



Source : Insee, taux de chômage au sens BIT et taux de chômage localisé

Au troisième trimestre 2013, le taux de chômage continue à augmenter dans tous les départements de la région, sauf en Lozère où il recule de - 0,2 point. La dégradation est la plus forte dans les Pyrénées-Orientales (+ 0,3 point) qui présentent toujours le taux de chômage le plus élevé des départements métropolitains avec 15,9 % de la population active. Dans l'Aude, le Gard et l'Hérault, le taux de chômage augmente de + 0,2 point pour s'établir respectivement à 14,9 %, à 14,6 % et à 15,3 % de la population active.

Évolution du taux de chômage

	Taux de chômage (en %)			Variation (en point de %)	
	au 3e trim. 2012	au 2e trim. 2013	au 3e trim. 2013 (p)*	trimestrielle	annuelle
Aude	13,6	14,7	14,9	+ 0,2	+ 1,3
Gard	13,5	14,4	14,6	+ 0,2	+ 1,1
Hérault	14,3	15,1	15,3	+ 0,2	+ 1,0
Lozère	5,9	6,7	6,5	- 0,2	+ 0,6
Pyrénées-Orientales	14,8	15,6	15,9	+ 0,3	+ 1,1
Languedoc-Roussillon	13,8	14,7	14,9	+ 0,2	+ 1,1
France métropolitaine	9,9	10,4	10,5	+ 0,1	+ 0,6

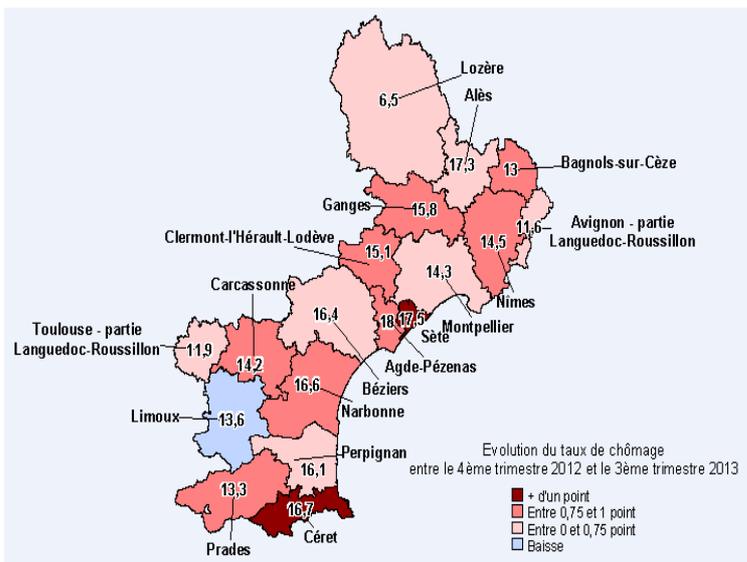
* (p) = provisoire

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Les taux de chômage localisés par zone d'emploi s'échelonnent, au troisième trimestre 2013, de 6,5 % pour la zone d'emploi de la Lozère, qui regroupe l'ensemble du département, à 18,0 % dans celle d'Agde-Pézenas, pour une moyenne régionale de 14,9 %. Outre Agde-Pézenas, zone d'emploi de France métropolitaine au plus fort taux de chômage, les zones d'emploi d'Alès, de Sète, de Béziers, de Narbonne, de Céret et de Perpignan affichent des taux de chômage supérieurs à 16 %. Les taux de chômage sont, par ailleurs, supérieurs à la moyenne nationale (10,5 %) dans toutes les zones d'emploi de la région à l'exception de la Lozère.

Depuis début 2013, les plus fortes progressions du taux de chômage concernent les zones d'emploi de Sète et de Céret (respectivement + 1,4 et + 1,2 point). A l'opposé, la zone d'emploi de Limoux est la seule où le taux de chômage diminue légèrement (- 0,2 point).

Taux de chômage localisés par zone d'emploi en Languedoc-Roussillon au 3^{ème} trimestre 2013



Source : Insee, taux de chômage localisés

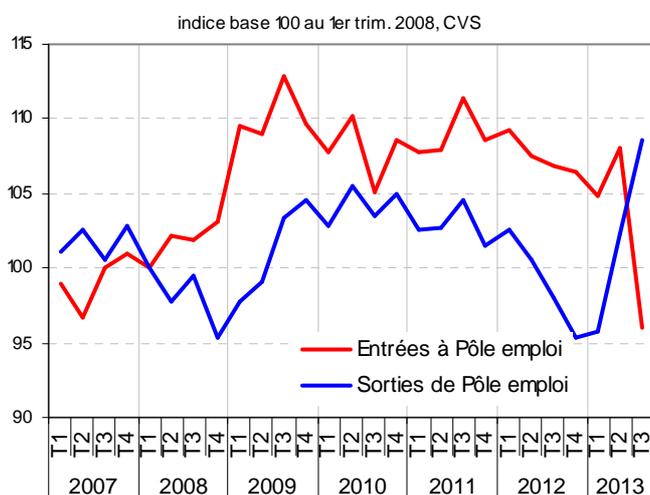
Le nombre de demandeurs d'emploi fléchit surtout chez les jeunes

Fin septembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) inscrits à Pôle Emploi en Languedoc-Roussillon recule de - 0,9 % par rapport à fin juin, soit 1 660 inscrits de moins. Cette baisse porte le nombre d'inscrits dans cette catégorie à 183 200 demandeurs d'emplois dans la région.

Au total, en ajoutant les personnes ayant eu une activité réduite (catégorie B et C), la région comptabilise plus de 253 600 personnes inscrites à Pôle Emploi, soit une baisse de - 0,6 % par rapport à fin juin 2013. Cependant depuis un an, la région a enregistré près de 20 080 demandeurs d'emplois (A,B,C) supplémentaires.

La baisse observée du nombre de demandeurs d'emploi ce trimestre s'explique par la conjonction de deux phénomènes : d'un côté une hausse des sorties des listes de Pôle emploi (+ 6,1 %), de l'autre une baisse des entrées (- 11,1 %).

Évolution des entrées et des sorties à Pôle Emploi en Languedoc-Roussillon



Source : Pôle Emploi, Dares

Seul bémol, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus continuent d'être particulièrement affectés par la hausse du chômage. Ils sont 40 900 à être inscrits à Pôle Emploi en catégorie A (sans activité), en hausse de + 1,9 % sur un trimestre et de + 17,1 % en un an.

A l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de catégorie A recule fortement de - 3,7 % par rapport à fin juin, soit 1 150 inscrits de moins. Cette baisse porte le nombre d'inscrits dans cette classe d'âge à 29 850 demandeurs d'emplois dans la région. Plusieurs mesures de politique de l'emploi, comme celles des contrats aidés, ont sans doute eu un impact sur les jeunes demandeurs d'emploi. Dans une moindre mesure, le léger rebond de l'intérim a aussi pu profiter à cette classe d'âge.

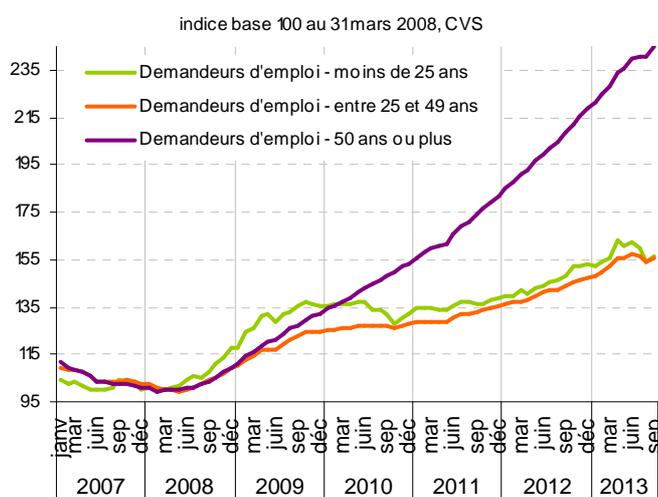
A la fin septembre 2013, près de 2 800 contrats d'avenirs ont été signés en Languedoc-Roussillon sur un objectif de 4 400 d'ici la fin d'année. Les emplois d'avenir sont ouverts aux jeunes sans diplôme ou titulaires d'un CAP ou un BEP s'ils sont inscrits à Pôle Emploi depuis au moins six mois. Le dispositif s'étend aux jeunes résidant dans des zones sensibles, où le taux de chômage est particulièrement élevé, jusqu'au niveau bac + 2 si la recherche d'emploi dure depuis plus d'un an.

D'autre part, près de 400 demandes de contrats de génération ont été enregistrées fin septembre dans la région. Pour rappel, cette mesure consiste à subventionner l'embauche d'un jeune en CDI et le maintien d'un senior.

Le chômage de longue durée continue d'augmenter

Fin septembre 2013, le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) continue quant à lui de progresser. Ils sont désormais 103 750 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, et C depuis un an ou plus en Languedoc-Roussillon, soit une hausse de + 1,8 % en un trimestre. Le chômage de longue durée représente 41 % des demandeurs d'emploi de la région. Sur un an, la dégradation du chômage de longue durée est forte (+ 16,8 %).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi de catégorie A



Source : Pôle Emploi, Dares

Progression des offres d'emploi

Au cours du troisième trimestre 2013, les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi en Languedoc-Roussillon sont en augmentation de +6,0 % par rapport au deuxième trimestre 2013. La hausse concerne tant les offres durables que les contrats de moins de six mois.

Ainsi, les offres d'emploi durables progressent de +5,8 % ce trimestre, et celles de courtes durées (CDD, intérim) de +6,2 %.

Les offres d'emploi concernant des contrats de courte durée restent majoritaires dans la région : 56 % des offres en Languedoc-Roussillon pour 50 % en France métropolitaine. Cela est sans doute lié à un recours plus important à la main d'œuvre saisonnière notamment dans le tourisme et l'agriculture.

Pour en savoir plus sur <http://www.insee.fr>

[Le point de conjoncture national](#), *Insee conjoncture*, décembre 2013

<http://www.insee.fr/fr/regions/languedoc/>

[Indicateurs de conjoncture](#), *Indicateurs clés et Indicateurs complémentaires*

[L'année économique et sociale 2012 en Languedoc-Roussillon](#)

Les dernières parutions de Conjoncture Tourisme dans la collection "Repères Conjoncture":

[La fréquentation hôtelière en septembre 2013 : Plus de nuitées étrangères, mais pas assez pour compenser le recul de la clientèle française](#), *Repère Conjoncture n°05 - novembre 2013*

[La fréquentation hôtelière en août 2013 : Bonne tenue grâce à l'afflux de la clientèle étrangère](#), *Repère Conjoncture n°04 - octobre 2013*

[La fréquentation hôtelière en juillet 2013 : Légère baisse mais toujours plus d'un million de nuitées](#), *Repère Conjoncture n°03 - septembre 2013*

[La fréquentation hôtelière en juin 2013 : Plus de touristes sur des séjours plus courts](#), *Repère Conjoncture n°02 - août 2013*.

[La fréquentation hôtelière en mai 2013 : La saison débute sous de meilleurs auspices que l'an passé](#), *Repère Conjoncture n°01 - juillet 2013*.

Contributeurs du diagnostic conjoncturel

- [INSEE Languedoc-Roussillon- La conjoncture régionale](#)
- [Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt](#)
- [Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement](#)
- [Cellule économique du BTP en Languedoc-Roussillon](#)
- [Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi](#)
- [Direction Interrégionale des Douanes de Montpellier](#)
- [Banque de France - Direction régionale](#)

Pour comprendre ces résultats

Les données brutes et corrigées des variations saisonnières (CVS)

La série brute est la série observée ; son évolution peut en général se décomposer en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et des composantes irrégulières. La correction des variations saisonnières est une technique statistique pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, pour en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composantes irrégulières). Les données CVS sont utilisées pour comparer les trimestres entre eux. Les données brutes sont utilisées pour comparer une période par rapport à la même période de l'année précédente. Pour des données brutes trimestrielles, le trimestre est comparé au même trimestre de l'année précédente ; pour des données trimestrielles cumulées sur quatre trimestres, le cumul sur les quatre derniers trimestres est comparé au cumul sur les quatre trimestres précédents.

Les estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand

Source : **Insee**

Les évolutions trimestrielles des effectifs salariés sont fondées sur les évolutions de l'emploi de la source URSSAF. Tous les établissements versant des cotisations sociales, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte. Pour les années 2010 et antérieures, les estimations trimestrielles d'emploi sont calées sur les estimations annuelles issues de la source ESTEL (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le niveau d'emploi au 31 décembre est ainsi égal à celui des estimations annuelles. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. Les taux d'évolution trimestriels issus d'Épure (données Urssaf exploitées par l'Insee) sont appliqués au point annuel 2010. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé est une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre, du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi. Les séries sont corrigées des variations saisonnières et calées sur le niveau national.

Le chômage

Source : **Insee**

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le taux de chômage :

C'est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Sources : **Pôle Emploi - DIRECCTE Languedoc-Roussillon - Dares**

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Créations d'entreprises

Source : **Insee - Sirene**

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprises correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise, s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur en termes d'activité et de localisation.

Défaillances d'entreprises :

Source : **Fiben - Banque de France**

La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de jugement de redressement judiciaire (qui ne se traduit pas toujours par une liquidation). Cette procédure intervient lorsque l'entreprise est en situation de cessation de paiements. Les séries publiées dans cet article sont des séries en date de jugement, date à laquelle la procédure de redressement judiciaire a été effectivement ouverte dans le tribunal de commerce ou le tribunal de grande instance.

Dépôts et crédits bancaires :

Source : **Banque de France**

La centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente). Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées. La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de la France métropolitaine. Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Les logements :

Sources : **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (MEEDDM - DREAL).**

Les résultats publiés sont issus de la base de données [Sit@del2](#). Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices. Les résultats sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données [Sit@del2](#).

Les chiffres publiés portent sur le nombre de logements ordinaires (hors logements en résidence), au sein desquels, les logements individuels (maisons) sont distingués des logements collectifs (appartements). Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres). Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Fréquentation hôtelière

Hôtellerie

Sources : **Insee - Ministère délégué au Tourisme**

L'enquête mensuelle effectuée auprès des hôtels du Languedoc-Roussillon est une enquête nationale résultant d'une convention passée entre le Ministère en charge du Tourisme et l'Insee. Au niveau régional, elle est réalisée en partenariat avec la Direction du tourisme du Conseil régional et les Comités départementaux du tourisme.

La collecte est réalisée tous les mois auprès d'un échantillon d'hôtels classés de 1 à 5 étoiles, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Hôtellerie de plein air - les campings

Sources : **Insee - Ministère délégué au tourisme**

L'enquête mensuelle effectuée auprès des gestionnaires de campings du Languedoc-Roussillon est une enquête nationale résultant d'une convention entre le Ministère en charge du Tourisme et l'Insee. Au niveau régional, elle est réalisée en partenariat avec la Direction du tourisme du Conseil régional et les Comités départementaux du tourisme.

Seuls les terrains de camping déclarés à la préfecture et ayant reçu une autorisation préalable d'ouverture entrent dans le champ de l'enquête. Sont donc exclus : les aires naturelles de camping, le camping "sauvage", le camping "à la ferme" et les terrains limités à six emplacements ne nécessitant pas d'autorisation d'ouverture.